



L'édito

Alors que les prix de l'énergie connaissent une forte augmentation, un changement durable de nos pratiques et de nos habitudes doit dès à présent être un objectif partagé de tous.

Ensemble, nous devons agir et nous mobiliser, tant du côté des particuliers que des entreprises et des collectivités. Pour consommer moins d'énergie, il y a deux leviers : la performance énergétique et la sobriété énergétique.

La performance énergétique passe notamment par la rénovation thermique des logements. C'est dans ce but que Vendée Logement a lancé son Plan Stratégique Énergétique il y a deux ans. Tous les logements dits « éne-givores » au sein de notre parc locatif feront l'objet de travaux d'ici fin 2024.

À ce jour, plus de 200 logements ont été réhabilités. Vous découvrirez dans ce numéro un point d'avancement des travaux et les améliorations apportées en terme financier et de confort pour les locataires concernés.

La sobriété énergétique repose sur nos comportements et nos choix en tant que citoyen, ainsi que sur l'importance que chacun d'entre nous accorde à la transition écologique et au climat.

Aussi, dans ce numéro, nous vous proposons quelques solutions pour maîtriser vos consommations et faire des économies d'énergie, dès cet hiver.

Parce que nous savons que cette période s'annonce complexe, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Chargé de clientèle qui reste votre point d'entrée privilégié en cas de difficultés financières. Quant à notre Centre de Contact Technique, nos collaborateurs restent à votre écoute et sont disponibles pour répondre à toutes vos questions techniques sur vos équipements.

Plus que jamais, dans cette nouvelle période de crise que nous traversons, nos équipes de proximité se mobilisent pour vous accompagner le mieux que possible au quotidien.

Cécile Ragonneau
Directrice de la Clientèle et de la Proximité

Sommaire

- **Une journée avec...** Adeline Gallot, Chargée de Clientèle 2
- **Représentants des locataires : les élections approchent !** 2
- **Réduire ses factures d'énergie : comment faire ?** 3
- **Plan Stratégique Énergétique : avancement des travaux de rénovation thermique** 3
- **Avis d'échéance : à quoi sert l'argent de votre loyer ?** 4
- **Où trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin au quotidien ?** 4



Une journée avec...

Adeline Gallot, Chargée de Clientèle à La Roche-sur-Yon

• Peux-tu te présenter brièvement ?

Je m'appelle Adeline GALLOT et je suis Chargée de Clientèle au Bureau Conseil Logement du Pays Yonnais. Après un BTS Professions Immobilières et une licence Gestion de l'Habitat, j'ai intégré l'équipe du BCL de la Généraudière en février 2011.



• Quelles sont tes missions au quotidien ?

Je suis en charge de renseigner les demandeurs de logement par le biais de l'accueil physique et téléphonique. J'instruis également les candidatures en vue de l'attribution d'un logement.

Plus généralement, mon rôle est d'accompagner le locataire dans toutes ses démarches administratives, de l'entrée dans les lieux jusqu'à son départ : signature du bail, démarches liées à la Caisse d'Allocations Familiales, au paiement du loyer puis au cours de sa vie de locataire en cas de changement de situation familiale, de difficultés financières...

• Qui sont tes partenaires de travail ?

Mon périmètre d'activité inclut le Nord de l'agglomération yonnaise ainsi que les communes de Landeronde et de Venansault. Je suis donc régulièrement en contact avec les mairies et élus de ces territoires, mais également les assistantes sociales, les associations locales et Action Logement.

• Qu'est ce que tu apprécies le plus dans ton métier ?

En tant que Chargée de Clientèle, les journées se suivent et ne ressemblent jamais ! La diversité de mes tâches est importante et c'est un réel point positif pour moi. J'apprécie beaucoup le contact avec les locataires (que je côtoie pour certains depuis maintenant plus de 10 ans).

« **Au quotidien, l'écoute et la persévérance sont primordiales** »

J'accorde également une grande importance au parcours locatif. J'aime aider les locataires à trouver un logement adapté, soit à leurs nouvelles capacités financières, soit à leur évolution familiale.

• Quelles sont les qualités requises pour être Chargée de Clientèle ?

Au quotidien, l'écoute et la persévérance sont primordiales. Une bonne organisation est nécessaire pour hiérarchiser tous les dossiers en cours, et surtout garder le sourire !

• Si tu avais un petit conseil à donner à nos lecteurs locataires ?

Si votre logement devient trop grand, trop coûteux, si vous faites face à un changement de composition familiale, pensez à déposer votre demande de mutation sur le site www.demandelogeement85.fr ou dans l'un de nos 5 Bureaux Conseil Logement afin d'envisager un logement plus adapté. Beaucoup de familles seront ravies d'avoir un logement plus grand et davantage en adéquation avec leurs besoins.



Représentants des locataires

Les élections approchent !

Du 15 novembre au 15 décembre 2022, vous allez être appelés à élire vos représentants. Votre voix compte ! Découvrez comment voter pour vos représentants de locataires.



Pourquoi élire des représentants ?

Tous les 4 ans, vous avez la possibilité d'élire les représentants de locataires qui

intégreront le Conseil d'Administration de Vendée Logement. Porte-paroles des locataires, ils représentent une véritable force d'influence dans les décisions prises par le bailleur.

Les administrateurs font office de médiateurs entre les locataires et le bailleur. Ils ont pour rôle de transmettre à Vendée Logement les informations recueillies auprès des locataires (travaux, évolution des charges, gestion des collectifs...). Ils participent aux CALEOL (Commissions d'Attribution des Logements et d'Exa-

men de l'Occupation des Logements). Ils sont également un soutien dans vos démarches administratives.

Comment s'y prendre pour voter ?

Prochainement, vous allez recevoir par courrier les modalités de vote, le bulletin et l'enveloppe ainsi que les listes présentées. Vous pourrez élire vos représentants du 15 novembre au 15 décembre 2022, par correspondance. Il vous suffira de renvoyer votre bulletin de participation grâce à l'enveloppe T jointe. Chaque contrat de location donne lieu à une voix.

Réduire ses factures d'énergie : comment faire ?

Nous possédons plusieurs dizaines d'appareils électriques et électroniques à la maison. Avec la hausse des prix du gaz, du fioul et de l'électricité, les factures d'énergie risquent de grimper cet hiver. Découvrez comment réaliser des économies en adoptant des gestes simples !

• Baissez le chauffage

Les ménages ont pour habitude de surchauffer les logements. En baissant votre thermostat de seulement 1°C, vous pouvez économiser jusqu'à 7% en moins sur votre facture d'énergie. Bon à savoir : 19°C dans les pièces de vie et 17°C dans les chambres sont les températures recommandées. Pensez également à fermer les volets dès que la nuit tombe et utilisez des rideaux épais pour garder la chaleur dans votre foyer. Pour les logements collectifs, le thermostat est programmé à 19°C pour tous.



également à fermer les volets dès que la nuit tombe et utilisez des rideaux épais pour garder la chaleur dans votre foyer. Pour les logements collectifs, le thermostat est programmé à 19°C pour tous.

• Privilégiez les appareils électroménagers avec une bonne «étiquette énergie»

Si vous devez changer de lave-linge ou de frigo prochainement, vérifiez les « étiquettes énergie ».

Elles permettent de repérer les appareils énergivores et consommateurs d'eau. L'ADEME¹ précise qu'en changeant de classe (B vers A), vous pouvez réaliser entre 12% et 20% d'économie. Utilisez également les programmes «éco» de votre lave-vaisselle et faites-le fonctionner en heures creuses, seulement s'il est plein !

«Laver son linge à 30°C consomme 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C.»

Pour laver votre linge, préférez les températures basses et le séchage à l'air libre. Bon à savoir : laver son linge à 30°C consomme 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C.

• Côté cuisine...

Couvrez vos poêles et vos casseroles pour cuire plus rapidement et consommer moins d'énergie. Vous pouvez également éteindre vos plaques quelques minutes avant la fin de la cuisson de votre plat.

• Mettre en veille... ou éteindre ?

Allumer la télévision à l'aide d'un bouton, facile ? Nous avons pour habitude de mettre en veille nos nombreux appareils : box internet, télévision, ordinateur... Pourtant ils sont énergivores et augmentent votre facture petit-à-petit. Préférez le débranchement de vos appareils à la mise en veille, surtout si vous quittez votre domicile pour la journée ou un week-end. Il ne leur faudra que quelques minutes pour redémarrer à votre retour.

• Entretenir ses équipements

Nettoyer les tuyaux, dégivrer le congélateur, purger les radiateurs, faire entretenir la chaudière, ces actions sont essentielles pour maintenir vos équipements en bon état et éviter qu'ils ne consomment trop d'énergie au quotidien. Pensez à respecter le calendrier d'entretien et contactez le Centre de Contact Technique au **02 51 450 450**.

¹Agence de l'Environnement & de la Maîtrise de l'Énergie

Plan Stratégique Énergétique : avancement des travaux de rénovation thermique

Le Plan Stratégique Énergétique (dit PSE) a pour objectif d'améliorer l'état des logements les plus énergivores. Après étude de son parc social, Vendée Logement a identifié 1 700 logements à rénover, considérés comme « énergivores » (étiquette énergétique entre E ou G). L'objectif du PSE est d'atteindre au minimum l'étiquette D pour l'ensemble du parc.

• Plus de 200 logements rénovés

Depuis l'automne 2021, ce sont 216 maisons et appartements Vendée Logement qui ont connu des rénovations thermiques.

Malgré la conjoncture économique, les pénuries de main d'œuvre et de matériaux, le service Patrimoine œuvre chaque jour pour atteindre l'objectif des 1 700 logements rénovés thermiquement d'ici 2024.

Dans les communes vendéennes de Brem-sur-Mer, Sèvremont, Noirmoutier ou Mouilleron-Saint-Germain, les artisans locaux ont notamment réalisé les rénovations suivantes :

- Installation de nouvelles chaudières et de convecteurs plus performants,

- Isolation des combles (moins de déperdition de chaleur par la toiture),

- Remplacement des portes d'entrées vieillissantes par des modèles plus étanches et plus isolants,

- Changement des VMC pour une meilleure ventilation du logement engendrant moins d'humidité...

• Une centaine de logements à venir

D'ici la fin de l'année, d'autres phases de travaux vont démarrer dans plus de 90 logements sur les secteurs de Fontenay-Le-Comte et Luçon.

• Et par la suite ?

En 2023, 300 autres maisons et appartements seront mis en travaux dans différents secteurs du département, en flux constant jusqu'à l'échéance du PSE.

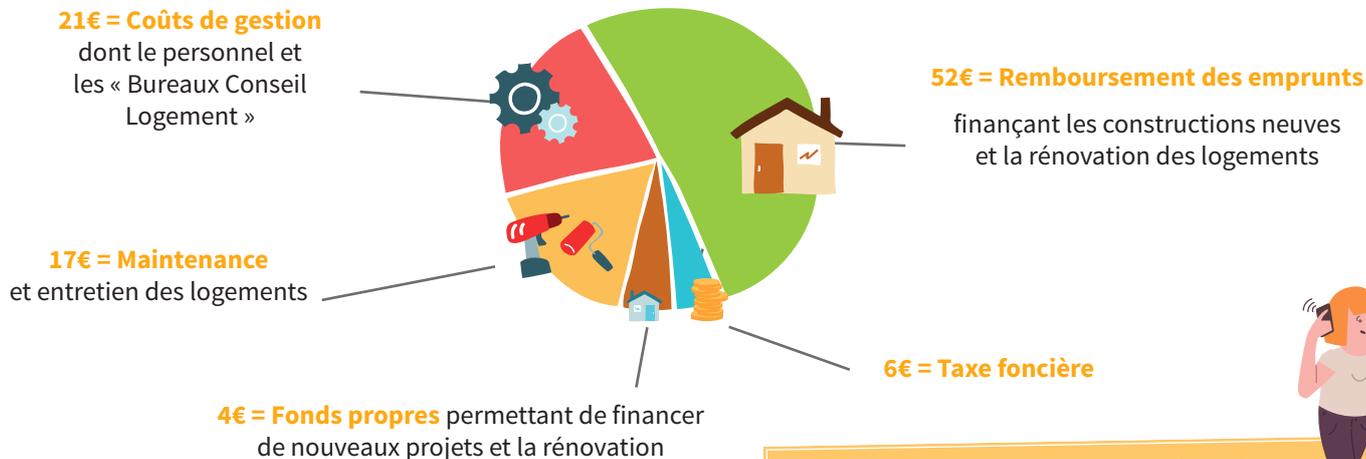
• Comment savoir si mon logement va être rénové prochainement ?

Pour rappel, si votre logement est concerné par le Plan Stratégique Énergétique, vous avez reçu la visite d'un diagnostiqueur ainsi que des courriers vous indiquant les étapes de rénovation.



Avis d'échéance : à quoi sert l'argent de mon loyer ?

Chaque mois, vous recevez votre avis d'échéance de loyer par courrier. Mais savez-vous de quoi il est composé ? Pour bien comprendre comment Vendée Logement utilise le loyer versé, voici un exemple de répartition pour 100€.



Si vous rencontrez des difficultés de paiement, parlez-en avec nos services dès que possible. Contactez votre Chargé(e) de Clientèle qui cherchera avec vous une solution avant que la situation ne s'aggrave.



Où trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin au quotidien ?

Des questions sur l'entretien de votre logement, une demande technique, les horaires de votre agence de proximité, les logements à louer... Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site internet www.vendee-logement.fr

- **Le Guide du Locataire**, disponible dans la rubrique « Espace Locataire », vous donne toutes les informations nécessaires à votre vie dans votre logement : vos droits et vos devoirs, les démarches administratives, des explications sur votre avis d'appel de loyer, des « tutos » pour bien entretenir votre logement...
- La rubrique « **Actualités** » vous informe des dernières nouveautés et informations à ne pas rater. Élections des représentants des locataires, remises de clés et inaugurations de logement..., ne manquez pas les dernières nouveautés de votre bailleur !
- Dans la rubrique « **Contact / Nos agences de proximité** », vous retrouverez toutes les adresses, numéros de téléphone et horaires d'ouvertures du Bureau Conseil Logement près de chez vous.
- Enfin, dans la rubrique « **Je cherche un logement** », nous vous informons sur les démarches pour obtenir un logement social, les logements actuellement disponibles à la location ou à la vente, et le principe de location-accession pour devenir propriétaire progressivement.



Un souci technique dans votre logement ?
Flashez ce QR Code pour visionner nos tutos !



www.vendee-logement.fr

Les Sables d'Olonne - 02 51 45 23 01
Fontenay-le-Comte - 02 51 45 23 02
Les Herbiers - 02 51 45 23 03
Challans - 02 51 45 23 04
La Roche-sur-Yon - La Géraudière - 02 51 45 23 05